

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 41 (1896)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLI^e Année.

N^o 7.

Juillet 1896.

Les manœuvres du 1^{er} corps d'armée en 1893.

(Fin.)

Deux des bataillons du 4^e régiment (1 carabiniers et 41), malgré l'ordre donné la veille par le divisionnaire, de se rassembler à Lussery, se trouvaient au Paquier, trop en arrière, ayant entre eux et les assaillants un angle mort dont ceux-ci profitèrent ; si les pentes de Lussery eussent été occupées par les bataillons 40 et 41, les minces lignes de tirailleurs ennemis eussent dû rétrograder sans coup férir.

D'autre part, le 4^e régiment avait évidemment occupé le plateau supérieur parce que son chef estimait que c'était là la véritable position, et que la Venoge, guéable en maints endroits, n'était point un obstacle. Mais il eût été préférable dans cette opinion de placer la ligne des avant-postes sur la hauteur, de ne pas laisser le bataillon 10 cantonné entre l'ennemi et le plateau. Du moment que la Venoge étant considérée comme un obstacle, le bataillon 8 était engagé sur la pente, il eût été logique de se conformer à cette situation et se porter en avant sur le bord du plateau.

Au bruit de cette fusillade, deux compagnies du bataillon 7 et le bataillon 9 partent à 5 heures de la position de rassemblement pour Cossonay, avec mission de défendre le pont des Grands-Moulins.

L'artillerie divisionnaire I (lieutenant-colonel de Charrière) se trouvait déjà dès 5 heures au nord de Cossonay (cote « à Borelley »), trois batteries au feu avec deux autres compagnies du 7, une batterie en réserve à la sortie de Cossonay.

Bousculant « au pré du Vuaz » deux compagnies de sapeurs surprises dans la construction hâtive d'ouvrages d'infanterie, les bataillons carabiniers 3 et recrues 5, malgré les feux de vitesse des batteries qui les couvraient d'une grêle de balles à 1500 mètres, prennent pied sur le plateau ; ils furent soutenus de l'autre rive par le feu de l'artillerie de corps dès que le jour fut levé (5 h. 45).